

**24e session du Conseil des droits de l'Homme - Item 6, Rapport EPU Cameroun, 20 septembre 2013. Déclaration de ILGA, International Lesbian and Gay Association.**

Monsieur le Président,

Le lundi 15 juillet dernier à 17h45 à Yaoundé, j'ai découvert le corps inanimé de notre collègue de la Cameroonian Foundation For Aids (CAMFAIDS), notre grand ami, activiste de santé communautaire, défenseur des Droits des personnes LGBTI, journaliste et écrivain ERIC LEMBEMBE OHENA: enfermé de l'extérieur de sa chambre, après avoir été sauvagement torturé et assassiné.

Ce crime intervient après une série d'attaques, de menaces, et d'arrestations envers des membres de la communauté LGBTI et de leurs défenseurs.

Eric LEMBEMBE OHENA dénonçait à travers ses articles et publications ces attaques et leurs instigateurs. Harcelé verbalement au téléphone, par email et par sms, et même arrêté et mis en garde à vue, Il n'a pas pris en compte ces menaces. Cela lui a coûté la vie.

Depuis ce crime, la situation d'insécurité pour la communauté LGBTI a continué à s'aggraver.

Tout en remerciant le gouvernement camerounais pour sa participation à l'EPU, nous attirons l'attention sur le silence par rapport à la situation d'abus des personnes LGBTI et de leurs défenseurs. Nous exhortons le gouvernement à mettre en œuvre les recommandations acceptées pour enquêter sur les violences et menaces à l'encontre des défenseurs des droits humains; mais aussi celles recommandées et rejetées pour défendre les personnes LGBTI.

Nous demandons :

- Que la lumière soit faite sur l'assassinat d'ERIC LEMBEMBE OHENA, et que les auteurs soient recherchés, poursuivis et condamnés.
- Que le gouvernement enquête, poursuive et condamne les responsables de la série de menaces et d'attaques à l'égard des défenseurs des droits de l'Homme.
- Que le gouvernement condamne toute manifestation incitant à l'homophobie et aux crimes qui en découlent
- Que les organisations de défense des droits des personnes LGBTI soient légalement reconnues
- Enfin, que l'article 347 Bis criminalisant l'homosexualité, et véritable responsable de ces abus, qui rend entre autres difficile le travail de lutte contre le VIH/SIDA, soit retiré du code pénal.

Pour l'amour que nous avons pour notre pays, au nom du droit à la vie, à la diversité qui fait notre humanité, au nom de l'égalité des droits, nous exhortons le gouvernement à mettre en place au niveau national et conformément au droit international toutes les mesures nécessaires pour protéger les personnes LGBTI.

Merci